



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/433  
14 avril 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Douzième session**  
Accra (Ghana)  
20-25 avril 2008

**DOUZIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE  
ET LE DÉVELOPPEMENT**

**Débat de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement**

**Commerce et développement pour la prospérité de l'Afrique:  
action et direction**

**Note thématique**

**A. Le nouvel environnement**

1. Au cours des sept dernières années, l'Afrique a systématiquement enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne de l'économie mondiale (4,7 % par an en moyenne contre 1,7 % pour l'économie mondiale). Cette performance tient pour une large part au niveau élevé des cours des produits de base, et les pays exportateurs de pétrole, en particulier, ont vu leur croissance progresser sensiblement plus rapidement que le taux moyen pour la région. Toutefois, la plus grande stabilité macroéconomique, les allègements de dettes, l'augmentation des investissements étrangers directs (IED) et, ces dernières années, l'accroissement des flux d'aide ont également contribué à ce résultat. Un certain nombre de pays africains ont sensiblement progressé vers une réappropriation de leurs stratégies de développement. Parallèlement, les institutions continentales et régionales nouvellement revitalisées devraient contribuer à la renaissance de la région. Les nouvelles formes de coopération Sud-Sud, de même que la nouvelle géographie du commerce international, ouvrent de nouvelles perspectives pour le continent, même si elles s'accompagnent de nouveaux enjeux.

2. La forte progression de la croissance sur la presque totalité du continent a fait espérer que celui-ci avait franchi un cap décisif. Toutefois, le maintien durablement de tels taux de croissance s'accompagne de risques très importants, et la pauvreté reste un problème considérable.

3. L'Afrique subsaharienne est la seule région où l'extrême pauvreté a progressé. C'est également, d'après les projections actuelles, la seule région dont la plupart des pays n'atteindront pas en 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il n'existe pratiquement pas de possibilités d'emplois pour la population, en majorité jeune, de la région, l'urbanisation s'accélère et le fléau du VIH/sida menace des millions d'Africains.
4. Il faudrait que les taux de croissance soient beaucoup plus élevés encore – au moins 7 % par an d'après l'opinion générale – et se maintiennent à de tels niveaux pendant une période considérable pour parvenir à une réduction sensible de la pauvreté et atteindre l'essentiel des objectifs du Millénaire. Par ailleurs, il faut encourager une croissance économique plus générale: celle-ci n'a actuellement qu'un impact limité sur la pauvreté, étant donné que la production de produits de base tels que le pétrole et les minerais, est une production à forte intensité de capital qui n'a que peu de liens avec le reste de l'économie. Dans de nombreux pays, la productivité de l'agriculture reste dangereusement faible et de plus en plus de paysans exploitent des terres écologiquement fragiles. Les changements climatiques ne feront qu'aggraver cette situation.
5. Le débat de haut niveau offre l'occasion de réexaminer la théorie dominante concernant le développement de l'Afrique au vu des tendances récentes, des nouvelles perspectives et des nouveaux enjeux. Il offre également l'occasion d'identifier les mesures et les orientations futures en matière de commerce et de développement pour contribuer à la prospérité de l'Afrique.

## **B. Thèmes abordés**

6. Le commerce et le développement englobent une vaste gamme de questions. La présente note en retient six qui, d'après les travaux de recherche passés et en cours de la CNUCED, revêtent une importance essentielle pour le développement de l'Afrique et pour renforcer le rôle du commerce dans ce développement, à savoir: l'investissement, l'aide publique au développement (APD), le commerce, les produits de base, la technologie et les migrations.
7. Chacun de ces thèmes sera abordé séparément. Dans la pratique, le lien entre commerce et développement en Afrique est très fortement déterminé par l'interdépendance du commerce, des flux financiers, de l'acquisition de technologies et des migrations. Au niveau national, un développement durable suppose un rapport étroit entre investissements et exportations et l'acquisition de capacités technologiques par les entreprises des secteurs existants et émergents comme par les exploitations agricoles. Au niveau mondial, les perspectives et les enjeux sont fonction de l'interaction entre le régime commercial international et l'architecture financière internationale, y compris les flux de capitaux privés et publics. Les transferts internationaux de technologie et l'acquisition de technologies, qui deviennent de plus en plus importants étant donné que la concurrence internationale est de plus en plus fondée sur les connaissances sont également étroitement liés au commerce, à l'APD et aux IED. La question des changements climatiques amènera inévitablement celle du transfert de technologie sur le devant de la scène.

### **1. Investissement**

8. La faiblesse, sur le long terme, de la croissance économique de l'Afrique s'explique par des investissements insuffisants et une faible croissance de la productivité: au cours des vingt-cinq dernières années, l'investissement en Afrique subsaharienne s'est établi en moyenne aux environs de 18 % du produit intérieur brut (PIB) c'est-à-dire moins que dans la plupart des

autres régions en développement. Ce pourcentage a certes quelque peu progressé récemment pour atteindre environ 19,5 % en 2006, dernière année pour laquelle on dispose de données, mais d'après la plupart des experts il devrait être porté au moins à 25-30 % pour permettre d'obtenir les taux de croissance nécessaires à une réduction significative de la pauvreté. Si les stratégies nationales de développement déterminent dans une certaine mesure la répartition sectorielle des dépenses d'investissements, il faudrait accorder la priorité qu'il convient à l'investissement dans les secteurs productifs – pour augmenter la production et la productivité – ainsi qu'au développement et à l'amélioration des infrastructures, y compris les infrastructures liées au commerce. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a pris actuellement la direction d'une campagne visant à donner à ces secteurs importants et jusqu'ici relativement négligés la place qu'ils méritent.

9. Au cours des quatre dernières années, l'Afrique a enregistré une forte augmentation des IED, qui ont atteint près de 40 milliards de dollars en 2006. Toutefois, la part de la région dans les flux mondiaux d'IED reste de l'ordre de 3 %, c'est-à-dire à un niveau inférieur à ce qu'elle était au cours des années 70. Ces flux concernent pour l'essentiel un petit nombre de pays et de secteurs. Si quelques pays – comme l'Afrique du Sud, le Maroc et l'Égypte – ont réussi à attirer des investissements considérables dans le secteur manufacturier et l'achat d'actifs existants (fusions et acquisitions), la majorité des IED concerne le secteur extractif, en particulier le pétrole et le gaz. Si on observe un accroissement des investissements dans les services, en particulier d'infrastructures, la part des IED dans le secteur manufacturier est en baisse, principalement en raison de la venue à terme de l'Arrangement multifibres.

10. Les IED sont certes importants, mais des investissements locaux sont également nécessaires pour assurer la pérennité et le dynamisme du processus. Ces deux sources peuvent être complémentaires, mais les complémentarités n'apparaissent pas spontanément, et les IED généralement suivent plutôt qu'ils ne précèdent les investissements locaux. Il faut par conséquent accorder une plus grande attention à ces derniers. Des efforts ont été faits récemment en faveur de la mobilisation des ressources financières intérieures, mais des taux d'épargne intérieure extrêmement bas et le faible développement des systèmes financiers restent d'importants obstacles aussi bien à une forte croissance des investissements du secteur privé qu'à la croissance et à la création d'emplois.

## Questions

- Quelles mesures faudrait-il prendre pour accroître la mobilisation des ressources intérieures, développer le rôle d'intermédiation du système financier intérieur et faire en sorte que les entreprises investissent davantage? Ces mesures diffèrent-elles de celles nécessaires pour attirer des IED? Que peut faire l'Afrique pour qu'une part plus importante des investissements se dirige vers les secteurs manufacturier et des services afin de créer des emplois productifs pour une population urbaine en augmentation?
- Comment l'Afrique peut-elle tirer parti au maximum des IED, en particulier dans le secteur extractif? En d'autres termes, comment créer une situation gagnant-gagnant en termes de revenus, de création d'emplois, de relations entre secteurs en amont et en aval, de transfert de technologie (ou de développement technologique), de transfert de compétences et de savoir-faire, etc.?

## 2. Aide publique au développement

11. L'aide publique au développement (APD) reste une source très importante de financement de nombreux programmes de développement et de réduction de la pauvreté dans de nombreux pays d'Afrique à faible revenu. Toutefois, et en dépit d'augmentations récentes, le montant total de l'APD a diminué de 5 % en 2006 par rapport à 2005 et ne représentait que 0,3 % du revenu national brut global des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), ce qui est très loin du niveau nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015. Seuls cinq pays ont consacré au moins 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, ce qui est l'objectif fixé par les Nations Unies, et l'engagement pris par le Groupe des 8 (G-8) à Gleneagles de doubler d'ici à 2010 l'aide à l'Afrique et d'en réduire la volatilité ne s'est toujours pas concrétisé.

12. Un domaine lié à l'APD dans lequel des progrès considérables ont été réalisés est celui de l'allègement de la dette. Des avancées significatives ont été enregistrées concernant les annulations de dettes bilatérales dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et, plus récemment, de la dette multilatérale dans le cadre de l'Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale. Toutefois, cela s'est entre autres traduit par l'affectation d'une grande partie de l'augmentation des flux d'APD au financement de ces allègements. En d'autres termes, l'augmentation récente de l'APD a été consacrée en grande partie à des allègements de dettes et à des mesures d'urgence, et ne s'est toujours pas traduite par un accroissement sensible des ressources consacrées aux programmes et projets de développement.

13. La conditionnalité et les conseils en matière macroéconomique conduisent à une situation dans laquelle une grande partie de l'aide reçue par un pays est utilisée pour accroître les réserves internationales ou rembourser les dettes intérieures. Les ressources disponibles pour intervenir sur le terrain sont donc très inférieures aux sommes que les donateurs décaissent et enregistrent en tant que telles, et il faut engager un examen de fond de cette question dans les différentes instances compétentes.

14. De plus, depuis plusieurs années, une grande partie de l'APD est destinée aux secteurs sociaux dont la primauté a encore été renforcée par l'adoption des objectifs du Millénaire. Il serait à la fois temps et justifié de réexaminer cette orientation et d'accorder l'attention qu'il convient aux investissements dans les infrastructures et dans les secteurs productifs faute de quoi le problème de la dette pourrait ressurgir à l'avenir. Un doublement de l'aide qui serait utilisé pour développer la base de production, permettrait de mettre fin à la dépendance des économies africaines aussi bien à l'égard de l'aide que des allègements de dettes.

### Questions

- La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement aborde-t-elle toutes les questions concernant l'efficacité de l'APD?
- Faut-il rééquilibrer la composition de l'aide?
- Comment faire pour que les pays bénéficiaires s'approprient davantage les politiques mises en œuvre? Les donateurs pourraient-ils réduire leurs exigences? Quels types de conditionnalité peuvent être considérés comme raisonnables?

- Quel rôle les nouveaux donateurs – Chine et autres pays engagés dans un processus d’industrialisation rapide – peuvent-ils jouer à l’appui des efforts de développement de l’Afrique?

### 3. Commerce

15. Les économies africaines sont d’une manière générale ouvertes. En 2006, le commerce représentait 69 % du PIB des pays d’Afrique subsaharienne, contre 50 % en 1991. De même, dans la plupart des pays, les obstacles tarifaires sont inférieurs à 15 %. Cette situation est le résultat de réformes profondes engagées à partir du milieu des années 80 et qui ont consisté à libéraliser la politique commerciale en dehors du cadre des négociations multilatérales. Toutefois, en dépit de cette ouverture, la participation des pays d’Afrique au commerce mondial reste faible et est en baisse: la part de l’Afrique dans les exportations mondiales est revenue d’environ 6 % en 1980 à environ 2,7 % en 2006.

16. Pour inverser cette tendance à l’intégration-marginalisation, des mesures doivent être prises aussi bien au niveau national qu’aux niveaux régional et mondial. Au niveau national, il ne fait désormais plus de doute que la libéralisation du commerce à elle seule est insuffisante pour enclencher un développement, et en particulier une diversification, des exportations. La libéralisation s’est accompagnée d’une dépendance accrue à l’égard des produits de base. Un certain nombre de pays ont bien essayé d’encourager le développement d’exportations non traditionnelles, mais la diversification suppose des efforts plus énergiques et durables en faveur d’activités qui offrent de meilleures perspectives de croissance durable des exportations, de développement de la valeur ajoutée intérieure et de création d’emplois. Pour stimuler la croissance des exportations et améliorer la compétitivité, il est indispensable, entre autres, d’investir dans des infrastructures qui facilitent le commerce, d’élaborer des politiques commerciales axées sur le développement, d’encourager les exportations, de revoir la réglementation commerciale et de développer les capacités technologiques.

17. L’intégration régionale est considérée depuis longtemps comme un moyen évident de regrouper les petites économies d’Afrique afin de créer des marchés plus vastes et plus viables, mais également comme une étape en vue de l’intégration au système commercial mondial. Le renforcement et l’approfondissement des mécanismes régionaux d’intégration en vue de développer les marchés régionaux figurent donc systématiquement dans les programmes du continent en matière de commerce et de développement. De même, l’ensemble des communautés économiques sous-régionales de l’Afrique accordent la priorité à l’intégration commerciale. La plupart ont engagé un processus de libéralisation de leurs systèmes commerciaux et douaniers intrarégionaux dans le cadre d’accords de création de zones de libre-échange ou d’union douanière. Toutefois, le commerce transfrontière ne s’est que très peu développé, principalement en raison de la persistance d’obstacles non tarifaires et administratifs, et d’infrastructures transfrontières dont les éléments essentiels sont inadaptés. Le manque de progrès véritables en ce qui concerne l’harmonisation et la rationalisation des nombreux arrangements d’intégration complique et freine en outre le commerce intrarégional.

18. Le Cycle de Doha de négociations commerciales étant toujours dans l’impasse, les problèmes que connaît l’Afrique sur la scène commerciale mondiale devraient persister. Les engagements pris lors de la Conférence ministérielle tenue en 2005 à Hong Kong (Chine) pour éliminer les subventions à l’exportation et réduire les soutiens intérieurs – en particulier en

ce qui concerne le coton, mais également, à terme, l'ensemble de l'agriculture – n'ont toujours pas été suivis d'effets et cette incapacité de la communauté internationale à agir continue donc de pénaliser les pays d'Afrique exportateurs de coton. Les obstacles à l'accès des exportations non agricoles aux marchés, y compris la progressivité des droits et les crêtes tarifaires, sont toujours présents. De plus, les obstacles non tarifaires – en particulier des normes techniques de plus en plus strictes et des prescriptions de plus en plus nombreuses et de plus en plus rigoureuses en matière environnementale et sanitaire – constituent désormais des obstacles insurmontables à l'accès aux marchés de l'OCDE.

19. Parallèlement au Cycle de Doha, l'Union européenne et divers groupements sous-régionaux d'Afrique subsaharienne ont engagé des négociations en vue de la conclusion d'accords de partenariat économique, mais l'état actuel de ces négociations et leur aboutissement restent flous.

### Questions

- Quels sont les coûts et les avantages de la non-réciprocité de l'accès aux marchés pour les pays pauvres d'Afrique? Quels seraient les coûts et les avantages des accords de partenariat économique actuellement examinés?
- Comment le Cycle de Doha peut-il permettre aux pays d'Afrique de tirer au mieux parti de l'intégration extérieure et d'en limiter au maximum les coûts? Comment atténuer les effets des obstacles non tarifaires et des mesures d'urgence de protection commerciale sur les pays d'Afrique?
- Quel est le rôle de l'aide pour le commerce?

### 4. Produits de base

20. L'explosion actuelle de la demande et des cours des produits de base est une bonne nouvelle pour les producteurs africains. L'analyse effectuée par la CNUCED montre que les cours de l'ensemble des produits de base ont progressé de près de 90 %, en dollars, ou de 66 % en droits de tirage spéciaux (DTS), entre 2002 et 2006. L'augmentation a été la plus marquée pour les minerais et les métaux mais, en dépit de quelques exceptions notables comme le coton, la plupart des produits des autres catégories ont également enregistré des hausses sensibles. Ces hausses s'expliquent principalement par la demande de plus en plus importante de pétrole, de gaz, de minerais et de matières premières agricoles des principales économies émergentes.

21. Si les perspectives en ce qui concerne les produits de base sont encourageantes, pour les pays d'Afrique les retombées dépendent de leur part des recettes du système commercial ou de la chaîne de valeur. Les chaînes d'approvisionnement ou de valeur mondiales sont progressivement devenues des acteurs importants du commerce des produits de base. Au niveau mondial, les chaînes de fournisseurs du Nord ont un pouvoir de plus en plus important et une influence croissante sur la répartition de la valeur le long de la chaîne avec pour conséquence une marginalisation croissante des producteurs et d'autres participants de second rang. L'application de normes de qualité rigoureuses a par ailleurs contribué à la consolidation des pouvoirs des chaînes contrôlées par les acheteurs. Dans le même temps, dans les pays en développement, la suppression des offices de commercialisation et l'adoption de mesures de libéralisation ont

provoqué un affaiblissement des producteurs. L'échec des organisations internationales de producteurs-acheteurs de produits de base a également eu le même effet.

22. Compte tenu de la ruée sur les produits énergétiques et minéraux, les pays qui disposent de ces ressources sont de mieux en mieux à même de négocier des révisions des accords contractuels qu'ils ont conclus avec les sociétés transnationales afin de conserver une part plus importante des recettes. Toutefois, ils ne disposent pas nécessairement de l'information ou des capacités nécessaires pour mener à bien de telles renégociations. Les producteurs de certains autres produits de base ont également réussi à obtenir de meilleures conditions en créant des marchés de niche que ce soit en apposant une marque ou en se diversifiant dans la production de produits spécialisés. Toutefois, il s'agit davantage de l'exception que de la règle et la majorité des pays producteurs de produits de base sont toujours soumis aux chaînes de valeur dominées par les acheteurs.

### Questions

- Comment utiliser l'accroissement de recettes provoqué par la hausse des cours des produits de base pour instaurer un développement durable?
- Quelles mesures permettraient de renforcer la participation des pays d'Afrique au commerce Sud-Sud des produits de base?
- Quelles initiatives internationales peuvent être envisagées pour aider les pays d'Afrique producteurs de produits de base?

### 5. Technologie

23. Les pays d'Afrique seront de plus en plus marginalisés s'ils n'augmentent pas le contenu en savoir de leurs économies et s'ils ne procèdent pas à une diversification fondée sur l'apprentissage et l'innovation. Toutefois, le fossé technologique entre de nombreux pays d'Afrique et le reste du monde se creuse et, à l'exception de l'Afrique du Sud, les capacités des pays d'Afrique subsaharienne dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation sont extrêmement limitées. Ces pays sont profondément intégrés à l'économie mondiale par le biais du commerce, mais la diffusion et l'acquisition de technologies par l'intermédiaire des liens avec les marchés internationaux restent extrêmement faibles.

24. Le développement technologique est une nécessité, que ce soit dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs. La promotion d'une révolution verte dans le secteur des denrées de base devrait être l'une des priorités absolues de nombreux pays d'Afrique. Cela suppose un renforcement de la recherche-développement national et local dans le domaine de l'agriculture. De même, pour être compétitives sur le plan international, les entreprises des secteurs manufacturier et des services doivent renforcer leurs capacités technologiques. Dans un premier temps, cela ne signifie pas nécessairement qu'il faut créer de nouveaux produits ou processus, mais plutôt prendre connaissance des technologies et des pratiques qui existent dans des pays plus avancés sur le plan technologique. Toutefois, il serait peut-être également utile d'élaborer de nouveaux produits «de bas d'échelle» spécifiquement destinés à répondre à la demande des pauvres.

25. Cela fait longtemps que les pays d'Afrique considèrent que la technologie est un élément clef de leur développement. Le plan global d'action pour la science et la technologie du NEPAD a identifié une vision, des objectifs et des principes d'action communs à la région, mais la communauté internationale ne prend que lentement conscience de la place que doit occuper le renforcement des capacités dans ces domaines dans l'appui en faveur de l'Afrique. La part de l'aide destinée au développement de ces capacités est minime, et il n'y a toujours pas de consensus au sujet des éléments que devrait comporter un régime de droits de propriété intellectuelle favorable au développement.

### Questions

- Comment les gouvernements africains peuvent-ils intégrer les questions liées à la science, à la technologie et à l'innovation dans leurs stratégies de développement et de réduction de la pauvreté et encourager le rattrapage technologique avec le reste du monde?
- Comment les partenaires du développement peuvent-ils accroître leur aide en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation et faciliter le transfert de technologie ainsi que le développement de capacités locales en matière technologique?
- Quel est le rôle de la coopération Sud-Sud dans ce processus?

### 6. Migration

26. Les migrations internationales de l'Afrique vers d'autres régions, en particulier les pays développés, ont fortement augmenté depuis le début des années 90 et constituent un nouveau motif de préoccupation. Elles ont des conséquences aussi bien positives que négatives pour les pays d'Afrique. Du côté positif les envois de fonds, s'ils servent à l'investissement productif, peuvent contribuer à la croissance à long terme: en 2007, les envois officiellement enregistrés à destination de l'Afrique subsaharienne se seraient élevés, selon des estimations, à 11 milliards de dollars. Du côté négatif, la fuite des cerveaux peut avoir des conséquences catastrophiques sur les perspectives de développement à long terme. Si les gouvernements des pays d'origine et des pays d'accueil gèrent comme il convient les migrations internationales, ils pourraient en maximiser les avantages et en minimiser les effets négatifs pour leurs pays.

27. Un dialogue au plus haut niveau politique pourrait contribuer à traiter les nombreuses dimensions des migrations Sud-Nord. En fait, cette question a été l'un des principaux thèmes du Sommet Afrique-Union européenne tenu à Lisbonne en décembre 2007. Même si les migrants ne retournent pas dans leur pays, la diaspora africaine peut participer efficacement au développement du continent s'il existe des mécanismes appropriés pour exploiter ce potentiel largement inutilisé. L'Union africaine, qui souhaite mettre la diaspora africaine au même niveau que chacune de ses régions territoriales, mène activement des consultations en vue de l'élaboration de stratégies destinées à utiliser efficacement cette ressource extérieure.

## Questions

- Comment les pays d'origine et d'accueil des migrants (légaux et illégaux) peuvent-ils gérer les flux migratoires de manière plus durable et plus humaine?
- Quelles politiques les pays d'accueil peuvent-ils adopter pour limiter le coût de la fuite des cerveaux pour l'Afrique?
- Comment les engagements concernant le mouvement temporaire des personnes physiques (dans le cadre du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)) peuvent-ils contribuer au retour des cerveaux, à la circulation des cerveaux et à la diffusion du savoir en Afrique?
- Quelles mesures les pays d'Afrique et les pays d'accueil peuvent-ils adopter pour que les envois de fonds aient le plus grand impact possible sur le développement?

### C. Action et direction

28. Les pays d'Afrique et leurs partenaires du développement (partenaires traditionnels, nouveaux partenaires bilatéraux et institutions multilatérales) ont chacun un rôle à jouer.

29. Pour les pays d'Afrique, il s'agit principalement: a) de réexaminer, de reformuler et de mettre en œuvre les stratégies, politiques et autres mesures nécessaires à une accélération de la croissance; b) de promouvoir la croissance de la productivité, la diversification et la montée en gamme des exportations; c) de créer des emplois productifs; et d) d'améliorer le bien-être de leur population et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Le passé nous apprend qu'il n'existe pas de solution unique: il faut adapter les stratégies au contexte du pays considéré et mettre en place des capacités en matière de gouvernance «suffisamment bonnes» pour les appliquer effectivement. Le commerce international doit être un élément essentiel des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté parce qu'il facilite l'accumulation de capital, le progrès technologique et le changement structurel, qui sont autant de processus clefs du développement et sur lesquels en outre reposent le développement de l'emploi productif et la hausse du revenu des ménages. Toutefois, une stratégie d'intégration qui consiste à lier l'économie nationale à l'économie mondiale ne saurait remplacer une stratégie de développement: l'intégration ne doit pas être une fin en soi mais contribuer au développement.

30. Pour ce qui concerne les partenaires du développement, il importe avant tout qu'ils respectent les engagements en faveur d'un partenariat mondial pour le développement c'est-à-dire concernant le volume d'aide et sa contribution au développement. Un accroissement de l'aide lié à des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté inadaptées au pays considéré n'a aucun intérêt: au contraire, cela reviendrait simplement à gâcher l'opportunité offerte par les récentes initiatives d'allègement de dette et les hausses considérables des cours des matières premières. Par ailleurs, le fait de tenir compte des points de vue des pays africains et des solutions qu'ils proposent renforcerait considérablement l'impact de l'aide sur le développement. En d'autres termes, les partenaires du développement devraient laisser aux pays d'Afrique la marge de manœuvre nécessaire pour expérimenter de nouvelles approches et mettre en œuvre leurs propres stratégies.

31. Du fait de la mondialisation, les perspectives de développement sont de plus en plus étroitement liées à des relations économiques internationales de tous types. Les gouvernements africains doivent élaborer des stratégies de développement qui s'appuient sur les possibilités offertes par la mondialisation. Pour leur part, les partenaires du développement doivent faire en sorte que l'environnement international favorise le développement de l'Afrique au lieu de l'entraver. Cela suppose de fournir un appui en matière d'investissement, d'aide, de commerce, de produits de base, de technologie et de migration. Cela suppose également de mieux coordonner l'approche de la gouvernance mondiale de façon que les mesures prises dans un domaine particulier ne soient pas entravées par des mesures prises dans d'autres domaines, et de tirer au mieux parti des possibilités de synergies.

32. Comme on l'a vu précédemment, la forte croissance de la Chine – et d'autres économies émergentes comme l'Inde et le Brésil – offre de nouveaux marchés, existants ou potentiels pour les exportateurs des pays d'Afrique, et s'est traduite par une hausse de la demande et des prix des produits de base africains. Les nouvelles chaînes d'approvisionnement proposées, entre l'Afrique et certains de ces nouveaux partenaires, pourraient se révéler plus équitables. Par ailleurs, de nouveaux partenariats en matière d'investissement se constituent. La Chine accroît et diversifie son aide publique au développement. Ces nouvelles économies émergentes en forte croissance ainsi que d'autres pays en développement avancés (y compris ceux qui sont déjà membres de l'OCDE) pourraient accorder un accès à leur marché libre de tout droit et de tout contingent comme demandé lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong, et adopter d'autres mesures similaires en faveur des pays d'Afrique en général et des pays les moins avancés en particulier. Il est temps que de telles initiatives soient totalement ou partiellement destinées à appuyer les politiques commerciales et le développement des pays d'Afrique. La question de la participation de fonds souverains de pays émergents mériterait également d'être examinée. Les moyens de ces fonds et leur croissance projetée sont tels que la part qui serait consacrée à des investissements en Afrique serait relativement faible mais pourrait cependant avoir un impact considérable. Le savoir-faire et l'expertise des secteurs privés ou publics de certains pays en développement avancés pourraient être combinés aux ressources financières des fonds souverains pour entreprendre de nombreux projets prioritaires de développement en Afrique.

33. On pourrait également réexaminer la répartition des responsabilités entre institutions multilatérales concernant l'aide au développement de l'Afrique. La CNUCED pourrait fournir un appui plus important en matière d'analyse des politiques et de renforcement des capacités concernant le commerce et le développement. Sur demande, elle pourrait également fournir une assistance technique et des services consultatifs plus importants et ciblés dans les nombreux domaines où elle dispose d'une compétence particulière telle que la promotion des investissements, les négociations commerciales, les chaînes de valeur, la promotion des exportations, la compétitivité et la diversification.

-----